

ARRETE n° 25-204

Portant prolongation nomination directeur EUR Nano-Phot

Le Directeur de l'Université de technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement,
Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2022.

ARRETE

Article 1 :

La nomination de Monsieur Renaud BACHELOT, Professeur des Universités en tant que Directeur de l'Ecole Universitaire de Recherche (EUR) « Nano-Phot » est prolongée du 1^{er} avril 2025 jusqu'au 31 mars 2029, selon la lettre de mission jointe.

Article 2 :

Cette fonction relève du « pilotage de projets pédagogiques internationaux » du Référentiel d'Equivalences Horaires.

Fait à Troyes, le 31 mars 2025



Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT

Vu par l'intéressé
Renaud BACHELOT

Le : 30/07/2025



Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressé

DRH

Diffusion générale : www.utt.fr

Lettre de mission

Directeur de l'Ecole Universitaire de Recherche

Dans le cadre du PIA, l'Ecole Universitaire de Recherche (EUR) « Nano-Phot », pilotée par l'UTT, a été sélectionnée pour un financement à hauteur de 3,35 M€, financement qui sera géré par l'UTT. Ce projet ambitieux d'excellence, à vocation internationale, fédèrera des programmes/équipes de l'UTT et de l'URCA pour une durée minimale de 8 ans.

Appuyé par un comité de management, une assistante et les différents services de l'UTT, le directeur de l'EUR Nano-Phot aura pour missions principales de :

- Coordonner le projet (recrutement des étudiants, déroulement des UEs et des moyens associés, déroulement du programme, ...)
- Poursuivre le développement du partenariat gagnant-gagnant entre l'UTT, l'URCA et le CNRS ;
- S'assurer du développement du programme en termes de flux et d'évolution en matière de formation et de recherche ;
- Maintenir le développement d'un programme cohérent et intégré sur 5 ans, en renforçant les ponts entre les formations master, ingénieurs et doctorales ;
- Faire de l'EUR un projet qui, au-delà de son périmètre strict, soit une source de réflexion et de transformation pour l'UTT, notamment pour ce qui est de la structuration de possible Graduate schools, de la coopération internationale ou de projets interdisciplinaires en lien avec les deux instituts et plusieurs équipes et programmes de l'UTT ;
- Rapporter les activités de l'EUR à l'ANR (activités, livrables, suivi des indicateurs, ...)
- S'assurer que tous les moyens disponibles sont mis à disposition de l'EUR afin que les objectifs chiffrés des indicateurs soient atteints, incluant le nombre d'étudiants, l'employabilité des étudiants diplômés et la mixité de la formation ;
- Gérer les enjeux politiques et partenariaux du projet, aux échelles locale, départementale, régionale, nationale et internationale, aussi bien avec les milieux académiques qu'avec le monde socio-économique ;
- Faire rayonner l'EUR à l'international ;
- Développer un modèle économique sain et réaliste qui permettra, à termes, à l'EUR de s'autofinancer en grande partie ;
- S'assurer de la pérennité du programme au-delà de sa durée de financement ANR.

Fait à Troyes, le 1^{er} avril 2025



Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT